



Cambriolages avec efracctions

Par **chiffonette**, le **03/07/2011** à **23:16**

Bonjour,
je viens de me faire cambrioler avec effraction j'ai eu deux portes fracturées et bien sûr vol de bijoux argent liquide ect.... depuis ce jour je ne vais pas bien du tout car tout mes souvenirs ce sont envolés et tous les jours je rajoute à la liste qu'elle recours puis-je avoir l'expert n'est pas encore passé merci de bien vouloir me renseigner cordialement

Par **mimi493**, le **04/07/2011** à **03:15**

Au niveau de l'assurance, seul le préjudice matériel chiffrable sera pris en compte.
Le préjudice moral, ça sera pour les dommages et intérêts si le voleur est attrapé et jugé

Par **chiffonette**, le **04/07/2011** à **09:23**

bonjour merci pour la réponse
mais voilà le soir même les policiers sont venus constater (aucune empreinte bien sûr) le lundi nous avons fait nos déclarations mais faut-il porter plainte car nous n'avons pas été renseignés est-ce que je dois revoir avec mon assureur (nous étions soi-disant plusieurs) ce jour-là) à avoir été visitée je vous remercie beaucoup expliquée moi la marche à suivre svp car je ne suis pas bien je ne peux pas y penser. grand merci à vous cordialement

Par **chiffonette**, le **07/07/2011** à **11:43**

bonjour

a ce jour aucune nouvelles de l'expert

voila deja 13 jours aujourd'hui ?

l'orsque je voie la pub (vendez vos bijoux oui ces tres bien)

cela incite les voleurs car ces de pire en pire depuis cette pub

mes bijoux qui etait d'une valeur sentimentale - de l'argent

le pire qu'il ne serons retrouver .que pui-je faire vis a vis de la loi pour etre

dédomagée sachant que je ne suis pas la seule ce jours la a avoir etait

cambriolée j'attend votre reponse avec impatience je vous remercie bonne

journée